

Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées du 13 au 19 novembre 2017

Le centre hospitalier de Rouffach est engagé dans la thématique sur plusieurs axes dans le but de soutenir les personnes handicapées dans leur insertion professionnelle et leur professionnalisation.

Dans un cycle vertueux de co-responsabilité, l'établissement se trouve engagé dans une dynamique à 360° tant par son objectif de soins que par son rôle d'employeur.

En effet, le centre hospitalier de Rouffach a imaginé un dispositif innovant, « l'hôpital, un tremplin vers l'insertion professionnelle », permettant à des personnes très éloignées de l'emploi de retrouver progressivement une activité professionnelle et ce, dans un cadre bienveillant. *Personne référente Mme Emmanuelle STURM, cadre socio-éducatif tél 03 89 78 71 88*

Depuis 2015, grâce à ce dispositif, l'établissement a employé huit personnes avec un handicap psychique dans différents services tels que les espaces verts, les ressources humaines, le centre de documentation, les services techniques, le bureau des admissions, etc.

Les emplois proposés par le centre hospitalier aux personnes en réinsertion n'ont pas vocation à devenir des emplois pérennes. Les postes proposés sont des temps partiels afin de mesurer l'employabilité et d'orienter au mieux les personnes. Les emplois sont déterminés en fonction des possibilités et des profils de poste. Il s'agit d'une étape d'insertion ou de ré-insertion professionnelle. La personne construit son projet en lien avec l'équipe pluridisciplinaire en tenant compte de son parcours professionnel, de son parcours de soins, de l'impact sur ses ressources, etc. Pour intégrer ce dispositif, le candidat doit bénéficier de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Afin d'accompagner au mieux la personne, un travail en partenariat avec le SAVE 68 Sinclair a pu se mettre en place. Cette collaboration permet à la personne d'affiner son projet professionnel et de poursuivre le suivi à la sortie du dispositif.

Les résultats sont encourageants, six personnes ayant pu préciser leur projet professionnel, voire même trouver un emploi pérenne. A moyen terme, les concepteurs de ce tremplin vers l'emploi aimeraient pouvoir partir du projet professionnel de la personne pour proposer un poste adapté à ses capacités et aspirations.

Toujours dans la cadre de la démarche de responsabilité sociétale, l'établissement employeur accompagne depuis 2015 des personnes reconnues travailleurs handicapés vers l'obtention d'une qualification professionnelle grâce au dispositif de l'apprentissage ouvert dans cette situation sans limite d'âge. *Personne référente Mme Nelly LACH, Attachée d'administration tél 03 89 78 70 23*

Ce sont ainsi cinq apprentis dans des métiers divers de la bouche, des filières éducatives et paramédicales qui sont formés. Deux contrats sont encore en cours et un apprenti a eu la possibilité d'intégrer les effectifs du CH après l'obtention de son diplôme. Les aides financières du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) soutiennent cette volonté et permettent de mettre en place des mesures individualisées, notamment les accompagnements humains et les aides techniques adéquats au bon déroulement de l'alternance.

Les professionnels de l'établissement tuteurs, maîtres d'apprentissage, service de santé au travail, référente handicap, équipes d'accueil mettent leur savoir-faire en synergie au service de ces actions et trouvent une reconnaissance de leur engagement au travers de la réussite des parcours individuels ainsi initiés.